**Trésors cachés au pays des Pierres Dorées :**

***Les « Morguières » de l’ancienne Seigneurie de Bagnols, source de sable pour la construction.***

*Nelly Stanko, Jean Stanko et Pierre Guerrier*

Les « Morguières » du pays des Pierres Dorées sont des souterrains creusés par l’homme depuis longtemps et, pour le moins, dès le XVIe siècle afin d’exploiter les grès du Trias, formés au début de l’ère secondaire, lors d’une période de sédimentation continentale.

Ils couvrent donc le socle des terrains cristallins dont ils sont issus et se trouvent coiffés d’un plafond calcaire déposé lors de l’arrivée de la grande mer Jurassique qui est ici restée peu profonde et bordée de lagunes.

C’est pourquoi la voûte de ces carrières porte en général des stalactites comme on peut l’observer dans les morguières de Bagnols, à Saint Aygues et à Longchamp.

C’est à partir de ce grès, appelé localement gore, que les coups de pic des mineurs libéraient du sable qui, joint à la chaux, devait permettre la construction de nombreux hameaux situés au voisinage.

La morguière de Saint Aigues trouve son origine et passe sous la maison même de son propriétaire. Longue d’une cinquantaine de mètres, pour une dénivelée de -7,50 m, elle consiste en un souterrain dont la large portée (9,85m) a entrainé certains travaux de consolidation.

L’eau qui suinte goutte à goutte du plafond calcaire de cette morguière a permis la formation de stalactites et de coulées de calcite.





Mieux, ces gouttes d’eau creusent également le sol de petites cupules où se forment, autour d’un grain de sable, ces perles des cavernes qui sont couvertes de minces couches concentriques de calcite blanche ou albâtre. C’est également ainsi que s’allongent les stalactites par le dépôt d’une mince collerette à leur extrémité libre.

Il va sans dire que ces processus de croissance s’étendent sur un temps démesurément long. Il importe donc de respecter et de protéger au mieux ces concrétions qui furent les témoins obscurs du travail des hommes au cours des siècles passés.

Les mêmes formations minérales se retrouvent dans la morguière de Longchamp qui présente, en outre, deux très beaux piliers de soutien. Le voisinage et l’implantation de ces deux morguières parle plutôt en faveur d’une exploitation à visée purement locale.

En revanche, les grandes morguières situées sur la Commune de Légny qui apparaissent éloignées de toute habitation présentent un caractère industriel plus marqué. D’un accès particulièrement difficile, elles se distinguent par leur dimension, par la forme arrondie de leurs galeries qui respectent de petites niches pour les lampes à huile.

La photo suivante illustre bien l’ampleur du travail ainsi réalisé sur le site de Légny.



Quant aux morguières de Lanfert, qui dépendent actuellement de la Commune de Moiré, elles faisaient autrefois partie de la Seigneurie et Baronnie de Bagnols.



Elles furent le témoin d’un drame qui nous permet d’affirmer que l’exploitation de nos « morguières » locales remonte, pour le moins, au siècle de Louis XIV. En effet, dans la série, E supplément 82 (GG 1) des Archives du Rhône concernant Bagnols, on peut lire au feuillet 86 v° et en date du 24 février 1652 : « homme tué et accablé, tirant de mourgue ou sable à La Bussine, quelque masse de pierre et terre lui estant tombé dessus ». D’après l’acte de sépulture établi par le curé Morin, il s’agirait d’un certain sieur Claude Monier, nom de famille bien implanté à Bagnols dès cette époque. On peut, dès lors, effectuer trois remarques :

- 1/ Mourgue ou sable serait bien à l’origine du terme de « Morguère ou Morguière ».

- 2/ « La Bussine » situe ce drame sur la commune de Moiré où les imposantes morguières à ciel ouvert qui subsistent encore de nos jours se trouvent au contact d’un ensemble de terres connu sous le terme de « La Bussière ». On peut encore observer en ce lieu une magnifique maison construite au cours même du siècle qui précéda cet accident.

- 3/ En 1652, Guillaume Dugué est Seigneur et Baron de Bagnols, le Bois d’Oingt, Frontenas, Marzé, Légny et partie de Moiré. Or, cette partie de Moiré inclut effectivement « La Bussière » comme il apparait encore très clairement en 1761, dans le dénombrement des terres et Seigneuries de Bagnols possédées par Jean-Baptiste Croppet de Varissan.



**L’ancienne maison d’un potier sur le site de La Bussière (XVIe siècle).**

**Conclusion.**

On notera que la richesse des formations géologiques de notre pays devait encore fournir d’autres éléments indispensables à l’édification de ces chefs d’œuvres que sont nos maisons paysannes élevées principalement lors des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

C’est ainsi que les marnes du Domérien ont permis aux potiers de travailler et aux tuiliers de façonner briques, tuiles et carrelages.

De même, notre belle pierre dorée, formée lors de l’étage Aalénien, devait accompagner le travail de ces générations de compagnons tailleurs de pierre qui édifièrent le Château de Bagnols au début du XIIIe siècle, bâtirent l’église avant même le XVe siècle ainsi que la majorité des maisons qui portent de magnifiques cheminées. La plus ancienne de ces constructions, sise à Longchamp, date de 1615.



**Vue de la partie haute du manoir de Longchamp.**